

TOUJOURS LÀ QUAND ÇA COMPTE



*La Financière
agricole*

Québec 



LE MONDE AGRICOLE EST EN CONSTANTE ÉVOLUTION. NOUS ÉVOLUONS AVEC LUI.

La Financière agricole du Québec a pour mission de soutenir et de promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement du secteur agricole et agroalimentaire. Notre objectif est simple: permettre aux entreprises agricoles et agroalimentaires de récolter les fruits de leur labeur tout en assurant un avenir prometteur aux entreprises émergentes comme à celles établies depuis longtemps.

Forte de nos engagements, notre vision d'affaires s'exprime ainsi: «Capitalisant sur son partenariat, sa relation privilégiée avec la clientèle, l'expertise de son personnel et ses alliances, La Financière agricole du Québec, acteur incontournable du secteur agricole et agroalimentaire au Québec, jouera un rôle de chef de file dans le développement, l'adaptation et la pérennité des entreprises agricoles.»

DES SOLUTIONS D'AVENIR.

Notre volonté d'agir et d'innover se décline à travers de nombreux programmes de financement, d'assurance et de protection des revenus conçus spécifiquement pour les milieux agricole, agroalimentaire et forestier. Ces différents produits et services sont accessibles à ceux et à celles qui souhaitent se donner les moyens, financièrement parlant, d'allier connaissances, savoir-faire et technologie pour valoriser tout le potentiel de leur entreprise, indépendamment de la taille, du stade de développement, du secteur d'activité ou de l'emplacement de cette dernière. De cette façon, il devient possible de consolider les acquis sans laisser les risques financiers, économiques et climatiques miner la croissance ou la stabilité souhaitée.

La Financière agricole souscrit au principe du développement durable. Ainsi, elle accompagne les entreprises dans leur virage agroenvironnemental en mettant en œuvre des mesures d'écoconditionnalité positives.

Concrètement, c'est en favorisant les investissements et en mettant à la disposition de notre clientèle des outils de financement, d'assurance et de protection du revenu spécialement adaptés à leur réalité que nous participons au développement économique et à la création d'emplois, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Nos programmes de financement

Nous offrons à notre clientèle un appui financier, notamment au moyen de prêts garantis, d'ouvertures de crédit ou de subventions à l'établissement, afin d'assurer une meilleure stabilité financière des entreprises et d'encourager la relève.

C'est ainsi qu'ont vu le jour :

- le Programme de financement de l'agriculture;
- le Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt;
- le Programme d'appui financier à la relève agricole;
- le Programme de financement forestier.

Nos programmes d'assurance et de protection du revenu

Nous offrons également une gamme complète de programmes d'assurance et de protection du revenu adaptée aux besoins du milieu :

- Le programme Agri-stabilité offre, à toutes les entreprises agricoles, un outil de gestion des risques basé sur le revenu global. Administré au Québec par notre organisation, ce programme assure une protection contre les baisses de revenu lorsque la marge de production de l'année est inférieure à la marge historique.
- Le programme Agri-investissement est un outil de gestion des risques de l'entreprise qui permet au participant de déposer un montant dans un compte à son nom et de recevoir, en contrepartie, un montant équivalent des gouvernements. Le participant peut retirer de l'argent de son compte, en fonction des besoins de son entreprise.
- Le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) intervient pour couvrir l'écart entre le prix moyen de vente d'un produit assurable et son revenu stabilisé basé sur le coût de production d'une ferme modèle.
- Le Programme d'assurance récolte (ASREC) assure aux producteurs une protection contre les pertes de revenus attribuables à des baisses de rendement provoquées par des conditions climatiques adverses et des phénomènes naturels incontrôlables.

NOS FILIALES

Capital Financière agricole inc.

Une filiale d'investissement, Capital Financière agricole inc., a été constituée aux fins de soutenir, sous forme de capital de risque, des projets rentables et structurants pour le développement des secteurs agricole et agroalimentaire.

Cette dernière intervient principalement dans des projets de transformation et de distribution de produits alimentaires, qui contribuent à augmenter les débouchés des produits agricoles québécois. Elle peut également intervenir dans des projets en amont du secteur primaire et dans le domaine agricole.

Financière agricole du Québec — Développement international

Créée en 2007, Financière agricole du Québec — Développement international a le mandat de valoriser, hors des frontières du Québec, les compétences et le savoir-faire développés par La Financière agricole. Elle fait la promotion des créneaux suivants : financement agricole, assurances et protection du revenu, géomatique appliquée à l'agriculture, aide à la relève agricole et études de coûts de production.

Sa clientèle se compose de gouvernements, d'organismes publics, d'associations de producteurs, d'entreprises privées, d'institutions financières, d'assureurs privés, de bailleurs de fonds internationaux, de fondations et d'organisations non gouvernementales. Ses interventions sont diversifiées et se réalisent souvent avec des partenaires québécois ou étrangers.

AU SERVICE DE LA RÉUSSITE.

En tant qu'organisme québécois unique chargé de la gestion des outils financiers destinés au monde agricole et agroalimentaire, nous nous efforçons de réunir toutes les conditions de succès pour contribuer à la pérennité des entreprises de chez nous. Notre exceptionnelle capacité d'intervention se traduit entre autres par :

- un encours de prêts garantis qui atteint 4,3 milliards de dollars ;
- des valeurs assurées qui s'élèvent à 5 milliards de dollars ;
- des relations d'affaires avec plus de 26 000 entreprises agricoles et plus de 1 200 entreprises forestières.



NOTRE HISTOIRE : UNE AFFAIRE DE CONCERTATION

La volonté de rallier les acteurs du milieu en vue de favoriser le développement du secteur agricole a mené, lors du Rendez-vous des décideurs en 1999, à l'établissement d'un consensus novateur entre l'État et les productrices et les producteurs. Cet élément déclencheur devait progressivement conduire à la création d'un organisme unique, chargé de la gestion intégrée des outils financiers gouvernementaux dévolus au milieu agricole : La Financière agricole du Québec. Celle-ci démarrait ses activités le 17 avril 2001. Depuis, l'organisme concentre ses efforts afin de développer, en concertation avec le milieu, des outils concrets, efficaces et évolutifs qui permettent aux entreprises d'atteindre leur plein potentiel.

NOS RELATIONS D'AFFAIRES : CONFIANCE ET PARTENARIAT

En constante concertation avec le milieu, nous nous efforçons d'offrir des produits qui correspondent aux besoins des productrices et des producteurs.

Notre rôle de soutien et de promotion ne saurait être le même sans le caractère privilégié de ce partenariat et les diverses alliances stratégiques développées au fil des ans. Parce que notre force, c'est le succès de notre clientèle. Et nous y travaillons ensemble.





PHOTOS : Jacques Dorion

NOTRE ENGAGEMENT :

Des services uniques, professionnels et accessibles,
à la grandeur du Québec

Pour ce faire, nous comptons sur une équipe multidisciplinaire dont les deux tiers œuvrent dans un réseau de 23 centres et 14 comptoirs de services répartis sur tout le territoire québécois.

Pour de plus amples renseignements, notre clientèle peut s'adresser au centre de services de sa région ou composer sans frais le 1 800 749-3646. ☐

www.fadq.qc.ca

**La Financière
agricole**

Québec 

CE DOCUMENT D'INFORMATION ABRÉGÉ N'Y PAS DE VALEUR LÉGALE.

DÉC. 2009